

Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 5 décembre 2016

Le cinq décembre deux mille seize, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne-Marie VIVIER-MERLE.

Présents : Anne-Marie VIVIER-MERLE, Jean-Robert LAGOUTTE, Didier FILET, Béatrice WESSE, Marie-Laure PINET, Gilbert PERRIN, Chantal DEGOUTES, Didier DUMAS, Marie-Thérèse DANIEL, Cyrille ROZIER, Christelle DAMARIN,

Excusé : Patrick PIGNARD

Absents : Didier MICHALLET, Grégory BEAUVAIS, Benoît CHADUIRON

Secrétaire de séance : Marie-Laure PINET

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu de la réunion en date du 7 novembre 2016, dont un exemplaire a été adressé par voie dématérialisée à chaque Conseiller Municipal, est approuvé à l'unanimité.

DÉCISION DU MAIRE

Aucune décision n'a été prise depuis la dernière séance

DELIBERATIONS

• **Approbation de l'intervention au bénéfice de la commune de Les Olmes du service de Conseil en Energie Partagé du SYDER**

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, émet à l'unanimité un avis favorable à la signature de la convention pour des conseils en énergie du Syndicat Départemental d'Energies du Rhône afin de maîtriser les consommations énergétiques et diminuer les impacts environnementaux liés à ces consommations.

• **Approbation de l'acquisition par l'EPORA et l'immeuble cadastré section U numéro 604, 605, 606 et 673 appartenant à la Société Olmiplast et rétrocession à la commune**

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, émet à l'unanimité un avis favorable à l'acquisition par l'EPORA au prix de 225 000 € des biens cadastrés U n° 604, 605 et 673 dont la rétrocession sera faite à la commune.

• **Aide exceptionnelle pour l'école publique**

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, émet à l'unanimité un avis favorable à une aide de 405 € pour l'école publique.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Aménagement centre bourg

Une réunion en début d'année est à prévoir afin de présenter tous les projets. Une première phase pour les travaux est à réaliser début 2017 pour pouvoir bénéficier des subventions.

Plan Local d'Urbanisme

L'enquête pour le PLU et le zonage d'assainissement est en cours. Il est rappelé les dates de présence du commissaire enquêteur. Diverses demandes ont été reçues. Le Conseil aura à se prononcer en février sur le PLU.

Travaux de remembrement

Les travaux connexes de l'aménagement foncier agricole et forestier lié à l'A89 devraient également débuter en 2017.

Monsieur Didier FILET présente la maquette pour le bulletin municipal.

Une rencontre a encore eu lieu pour les communes nouvelles. Une prochaine réunion devrait avoir lieu en janvier avec les maires.

Calendrier de fin d'année

Le CCAS remettra les colis aux anciens le 10 décembre prochain.

Les vœux du maire sont fixés au 6 janvier 2017 à 19 h.

Le prochain conseil municipal doit avoir lieu le lundi 9 janvier 2017 à 20 h.

Le salon des métiers d'art se déroulera le week-end du 25 et 26 mars 2017.

Le raccordement postal est toujours en cours. Il a été fait une proposition par courrier aux habitants de chaque quartier dont le nom de la voirie est amené à changer.

Le marquage au sol rue de la Villa ainsi que sur les nouvelles places à l'entrée du village au niveau de la grande rue a été effectué.

La signature du protocole « participation citoyenne » se fera le 14 décembre à 18 h.

La séance est levée à 22 h.